

# LA RÉPARTITION DES 465 SIÈGES

	Nombre de sièges	Gains ou pertes par rapport à l'Ass. préc. (*)
Communistes .....	41	+ 31
Socialistes (S.F.I.O.) .....	65	+ 24
P.S.U. ....	2	+ 2
Radicaux et centre gauche .	42	+ 1
M.R.P. ....	36	- 20
C. N. indépendants .....	28	- 78
Divers droite .....	2	- 13
Répub. indépend. ....	20	- 8
U.N.R. ....	229	+ 64
<b>Total</b>	<b>465</b>	

(\*) Trois sièges vacants restaient à pourvoir dans la précédente Assemblée.

◆ **NOTA :** Outre les 465 sièges d'élus du territoire français, 16 sièges reviennent aux représentants d'Outre-Mer. Les députés de Polynésie et des îles Wallis et Futuna ne seront connus que le 8 décembre. Les 14 autres députés d'Outre-Mer comprennent 3 socialistes ou socialisants, 2 radicaux ou centre-gauche, 1 MRP, 2 indépendants et 6 UNR.

Avec la représentation proportionnelle  
les communistes auraient  
eu 61 députés de plus  
l'UNR 81 de moins

Si l'Assemblée avait été élue à la proportionnelle, la répartition des sièges, d'après le nombre de voix obtenu au premier tour, aurait dû être la suivante :

Communistes .....	102
Socialistes .....	59
P.S.U. et divers gauche .....	11
Radicaux et centre gauche .....	35
M.R.P. ....	42
C. N. I. ....	42
Divers droite .....	6
Républicains indép. ....	20
U.N.R. ....	148
<b>Total</b> .....	<b>465</b>

Le scrutin actuel a donc privé les communistes de 61 sièges, en même temps qu'il a donné à l'U.N.R. 81 sièges de plus qu'avec le scrutin proportionnel.

De ce fait, chaque député communiste représente en moyenne 97.824 suffrages exprimés dans le pays, alors que chaque député U.N.R. en représente seulement 25.534.

## La composition sociale du groupe communiste

Voici les professions des 41 députés communistes :  
15 ouvriers (dont 8 des Métaux, 4 du Bâtiment, 2 du Sous-Sol et un du Bois) ;  
3 ouvriers agricoles et cultivateurs ;  
1 marin ;  
2 cheminots ;  
1 employée des P.T.T. ;  
2 techniciens ;  
1 ingénieur ;  
9 enseignants (8 instituteurs et un professeur) ;  
5 employés ;  
1 représentant ;  
1 ménagère.

Dans les cinq circonscriptions où notre Parti maintenait ses candidats il enregistre un gain global de 11.120 voix par rapport au premier tour. Dans la première circonscription, par exemple notre camarade Robard passe de 8.643 à 11.812 voix et de 22,7 % à 30,3 %.

Dans les circonscriptions où notre Parti s'est désisté pour des candidats républicains plus favorisés au premier tour, ses candidats ont effectivement bénéficié de cet apport. C'est ainsi que dans la circonscription de Ille-franche, le radical Rosselli a obtenu 42,8 % des suffrages contre 19,9 % au premier tour.

## Huit femmes à l'Assemblée dont trois communistes

La nouvelle Assemblée compte huit femmes :  
3 communistes (Marie-Claude Vaillant-Couturier, Gilberte Rocca et Jeannette Prin) ;  
1 radicale (Mme Thomé-Patenôtre) ;  
2 M.R.P. (Mmes Aymé de la Chevrollière et Dienesch) ;  
2 U.N.R. (Mmes Nicole de Hauteclocque et Ploux).

On notera que le groupe communiste, qui détient seulement 41 sièges, comprend 3 femmes, tandis que l'U.N.R. ne compte que 2 femmes sur 229 députés.